

RÈGLEMENT NUMÉRO 1096-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1096 AUTORISANT DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE L'ÉGOUT SANITAIRE SOUS LA RUE DE L'AÉROPORT AINSI QU'UN EMPRUNT DE 64 000\$ POUR EN ACQUITTER LES COÛTS AFIN DE MODIFIER LE BASSIN DE TAXATION

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de remplacer le bassin de taxation prévu à l'Annexe B par un bassin modifié pour y inclure certains lots;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été donné et que le projet de règlement a été déposé lors de la séance du 12 novembre 2018 par la résolution 181112-05;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

De modifier le règlement par le remplacement de son Annexe B par le document portant le même titre et daté du mois d'avril 2018, lequel est joint au présent règlement.

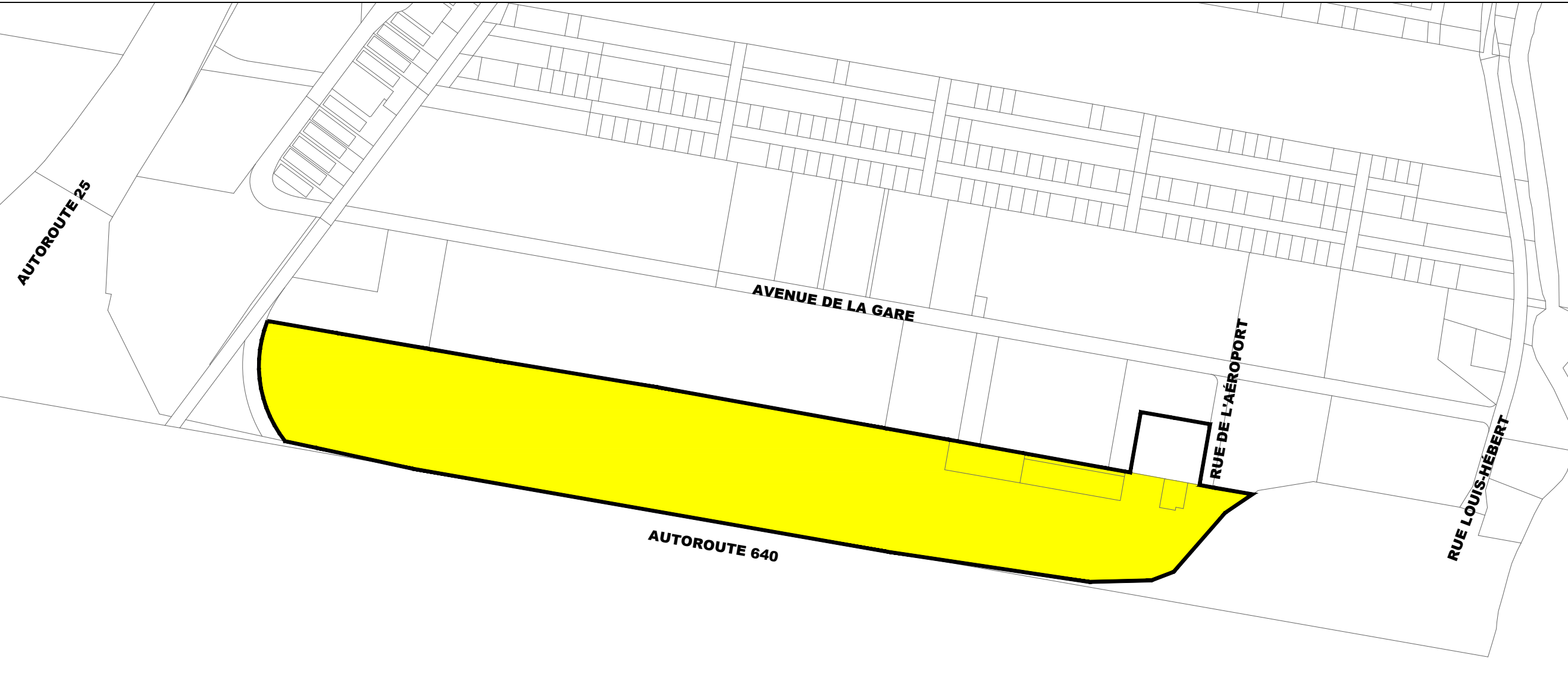
ARTICLE 2

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

(Signé)
Guillaume Tremblay, maire

(Signé)
M^e Raynald Martel, greffier et directeur des Services juridiques

Avis de motion : 181112-05/ 12 novembre 2018
Adoption projet : 181112-05/ 12 novembre 2018
Adoption : 181126-03 / 26 novembre 2018
Approbation MAMOT : 11 janvier 2019
Entrée en vigueur : 16 janvier 2019



VILLE DE
Mascouche

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE
SERVICE DU GÉNIE

RÈGLEMENT 1096-1

Annexe B

Superficie approximative du bassin

262 411,7 m²
(26 hectares)



Dossier:	1096-1_B.dwg
Date:	Avril 2018
Échelle:	Aucune
Préparé par:	Kim McDonald, tech. dessinatrice
Dessiné par:	Kim McDonald, tech. dessinatrice
Approuvé par:	Annick Auger, directrice

Mise à jour cadastre: Avril 2018